

BUFO

**Association pour l'étude et la protection
des Reptiles et Amphibiens d'Alsace**

8, rue Adèle Riton – 67000 STRASBOURG

www.bufo-alsace.org

Projet



associatif



**2023 -
2027**

**Etudier
Protéger
Partager**



BUFO est une association à but non lucratif dont l'objet est d'étudier et de protéger les reptiles et amphibiens d'Alsace, une faune à l'avenir incertain dans un contexte de dégradation préoccupant, voire alarmant, de la biodiversité.

Même si elle reste trop souvent le parent pauvre de l'étude et de la protection des vertébrés terrestres, l'herpétologie connaît un regain d'intérêt. Avec nos 25 ans d'expérience, BUFO est le fer de lance de cette dynamique en Alsace. Nous sommes l'une des seules associations entièrement dédiée à l'herpétologie en France, reconnue au niveau local comme national.

L'urgence et la nécessité de protéger la nature emportent de plus en plus l'adhésion de la population et des acteurs politiques et économiques. Les reptiles et amphibiens d'Alsace et du Grand Est doivent pleinement trouver leur place dans les politiques de protection et de reconquête de la biodiversité. Il est nécessaire d'agir non seulement pour les espèces les plus menacées, mais aussi celles quasi menacées ou en préoccupation mineure qui souffrent des activités humaines car le déclin des espèces communes mis en évidence chez les oiseaux et les insectes n'épargne pas l'herpétofaune. Les reptiles et amphibiens bénéficient pour la plupart d'un statut de protection forte : ce statut doit être respecté et renforcé comme il l'est pour certains oiseaux ou pour les chauves-souris. Il y a par ailleurs encore du chemin à faire pour que dans l'opinion de nombre de nos concitoyens, les serpents, grenouilles ou tritons ne soient plus assimilés à des « inutiles », pire des « nuisibles ».

Il s'agit de proposer ou de participer à des actions concrètes dans le domaine de l'étude des reptiles et amphibiens, de la sauvegarde et de la restauration de leurs habitats en y associant les acteurs de l'aménagement du territoire et les citoyens.

Pour cela, il faut mieux connaître les spécificités de l'écologie des reptiles et amphibiens d'Alsace afin d'adapter et d'optimiser les mesures de protection ou de gestion. Il s'agit aussi, et c'est un défi en soi, de permettre une cohabitation harmonieuse entre cette faune et les activités humaines. La protection de la biodiversité ne doit pas être ressentie comme une contrainte mais comme une plus-value pour la région et ses habitants.

Pour cela, BUFO dispose d'une richesse précieuse : ses membres et son équipe salariée mobilisés autour du projet associatif.



I : Qui sommes-nous ?

Un statut :

Association à but non lucratif de droit local
Alsace-Moselle inscrite au registre des
associations de Strasbourg.

Une histoire :

Créée en 1997

Publication de l'Atlas de répartition des
amphibiens et reptiles d'Alsace (2010)

Une base de données de plus de 100 000
données herpétologiques

Une reconnaissance

Formation auprès de l'ONF, OFB, Brigades
vertes...

Agréée au titre des associations de protection
de l'environnement (préfectures des Bas-Rhin
et Haut-Rhin).

Des partenaires et financeurs

Financeurs : DREAL, CeA, Région Grand
EST, AERM, communes, industriels...

Membre d'Alsace Nature, ODONAT Grand-
Est, ARIENA, SINE Strasbourg, Société
Herpétologique de France.

Partenaires scientifiques : CEREMA, CNRS,
CEFE-CENE

Un fonctionnement associatif

90 membres

Assemblée générale

10 membres élus au conseil
d'administration

Bureau

Des moyens :

Un budget de 300 000€ par an

Une équipe salariée : Une responsable
de coordination de projet, quatre
chargés d'études, une assistante
administrative.

Trois volontaires en service civique et
des stagiaires en BTS GPN ou Master

Des moyens pour l'animation :
Une salariée et des bénévoles.

Un réseau de naturalistes

Co-organisation des Rencontres
Herpétologiques du Grand Est

Nos valeurs associatives

En plus de sa mission d'étude et de protection de l'herpétofaune alsacienne, BUFO est une association, un regroupement de citoyens de tous horizons autour de valeurs et de projets communs. Le choix d'un statut associatif permet d'agir autour de valeurs fondamentales :

- Une gestion désintéressée : la direction est bénévole et les ressources financières n'ont comme destination que de permettre la réalisation de l'objet de l'association. Nous ne sommes pas un regroupement d'acteurs économiques.

- Partage et lien social : l'association permet à des passionnés de reptiles et amphibiens de se rencontrer. Elle permet de valoriser le lien social autour d'une communauté d'intérêts. Bien que menant des travaux d'un haut niveau de technicité, nous cherchons à nous adapter aux connaissances et aux attentes de tous les membres afin que chacun y trouve sa place et prenne plaisir à participer à la vie associative. Toute personne peut être membre de BUFO et s'y investir activement. La candidature au conseil administration est ouverte à tous les membres et ne requiert aucune qualification particulière. Nous considérons que la richesse de la vie associative et de sa gestion vient de la diversité des compétences de ses membres.

Nous marquons notre attachement à l'ouverture sur la société, à la communication, la sensibilisation et aux sciences ou actions participatives car la connaissance et la sauvegarde des reptiles et amphibiens est l'affaire de tous les citoyens. L'assentiment populaire aux actions de protection de la nature les rend davantage efficaces et chaque citoyen peut y apporter sa contribution. Nous estimons qu'il vaut toujours mieux convaincre que contraindre même si l'urgence à préserver la biodiversité nécessite parfois des actions fortes.

- Coopération et indépendance : L'association se veut force de proposition et d'expertise auprès de toute personne physique ou morale, agents et représentants de l'Etat, élus locaux, qui souhaitent protéger les reptiles et amphibiens et leurs habitats.

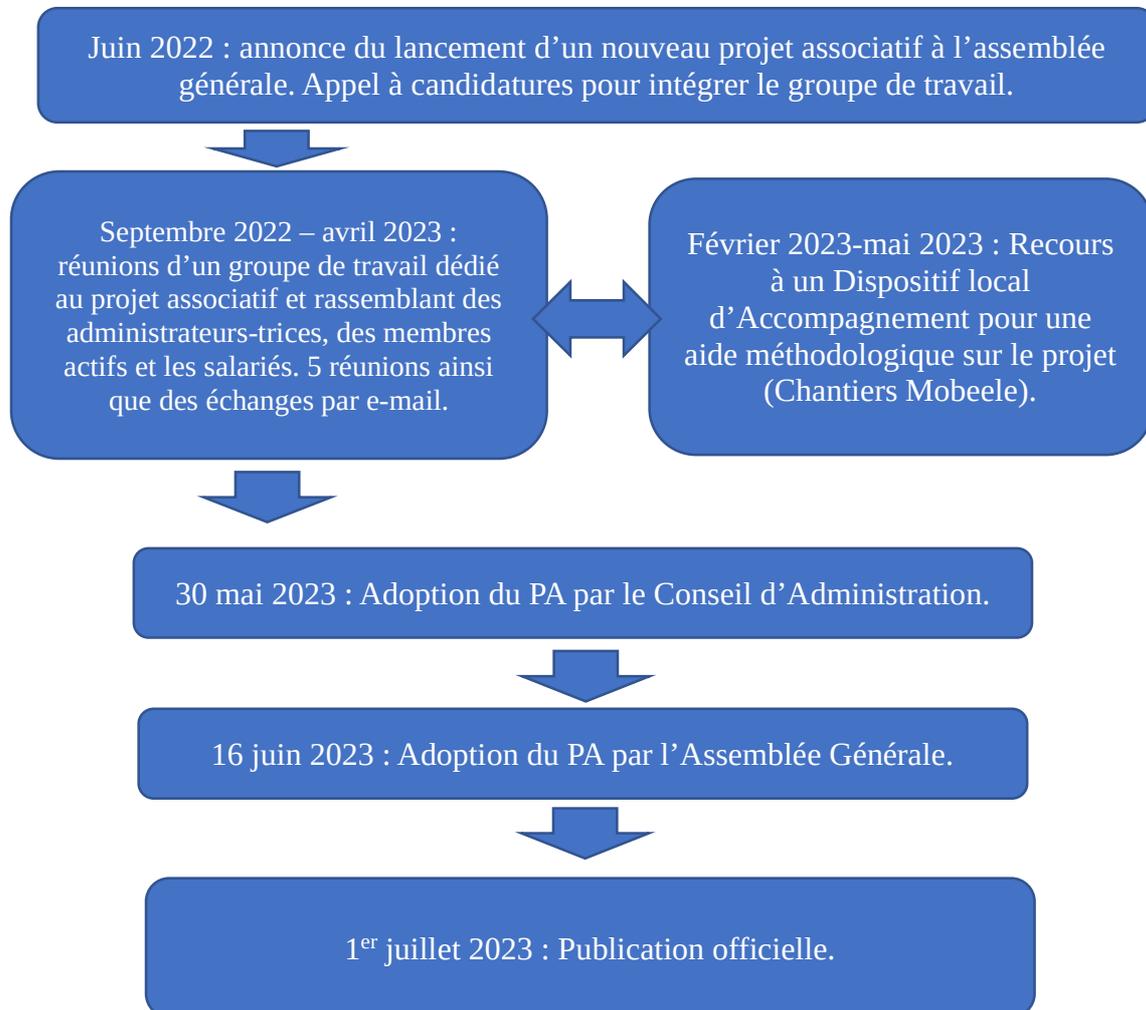
Nous sommes indépendants des pouvoirs politiques et économiques. Nous nous réservons le droit de refuser des partenariats qui iraient à l'encontre de nos objectifs ou de lutter, dans les limites fixées par la loi, contre ce que nous jugerions néfaste aux reptiles et amphibiens. Nous considérons que les associations sont des acteurs essentiels de la démocratie et de la transition écologique. Elles doivent être sincèrement associées aux décisions liées à leur objet et en aucun cas souffrir de leur droit légitime à la liberté d'expression ou d'opposition.

- Démarche scientifique et qualité : Au-delà d'être acteurs de l'amélioration des connaissances herpétologiques en Alsace, nos décisions et prises de positions sont motivées par la démarche scientifique. L'association se donne comme objectif quotidien la qualité de ses travaux. Cela se traduit par l'emploi de personnel permanent qualifié, essentiellement de niveau Master mais aussi par la formation scientifique et technique des bénévoles. L'association doit également veiller à ce que son organisation interne, que ce soit celle de l'équipe salariée ou du conseil administration, permette de décider et d'agir de manière efficace et cohérente.



II : Le projet associatif

Comment a été élaboré ce projet associatif ?



Mieux connaître et protéger l'herpétofaune : un défi pour l'association et pour l'Alsace.

Vers une meilleure protection des reptiles et amphibiens.

Engagés dans les Plans nationaux d'actions (PNA), Plans régionaux d'actions (PRA) et la constitution des listes rouges, il est essentiel que nous poursuivions et développons ce travail en faveur des espèces menacées. Mais il est également nécessaire et urgent de prendre en compte et de protéger les espèces quasi menacées ou les populations d'espèces en préoccupation mineure isolées ou fragilisées. En effet, le déclin de certaines espèces jadis communes est un signal d'alarme fort sur l'état général de la biodiversité. Ces espèces ou populations ne doivent plus être considérées comme des espèces protégées de « second ordre », sacrificables parce que non inscrites sur la liste rouge du Grand Est ou non couvertes par un PNA. Ainsi des amphibiens comme la Rainette arboricole, la Grenouille rousse, le Triton crêté sont à prendre davantage en considération. Cela est d'autant plus vrai pour les reptiles, qui sont des grands oubliés en Alsace, comme le Lézard de souches, le Lézard à deux raies, le Lézard vivipare (notamment les populations de plaine) et la Coronelle lisse : ils doivent pouvoir bénéficier de mesures de protection efficaces. Pour cela il est nécessaire que la loi soit respectée mais aussi renforcée par des mesures complémentaires comme c'est le cas pour les chauves-souris ou les oiseaux.

Jusqu'au 31 juillet... et après ?

Les arrêtés préfectoraux qui interdisent la taille des haies du 15 mars au 31 juillet permettent aux oiseaux d'accomplir leur cycle de reproduction. Toutefois, la vie d'une haie ne cesse pas au 31 juillet : les reptiles notamment, mais aussi de nombreux insectes, poursuivent leur cycle de vie et de reproduction. La taille des haies entre le 31 juillet et la fin du mois d'octobre peut avoir des conséquences néfastes sur cette faune. Une protection globale des haies nécessiterait un prolongement de cette interdiction.

Espèces menacées.	Poursuivre le travail dans l'élaboration et l'application des PNA/PRA.
	Poursuivre le travail d'élaboration des listes rouges
Espèces quasi menacées ou populations fragiles d'espèces en préoccupation mineure.	Prise en compte plus forte dans les actions de protection.
S'appuyer sur la réglementation.	Respect et renforcement des statuts de protection : ne plus considérer certaines espèces protégées comme « sacrificables ».

Vers une meilleure protection et gestion des habitats

L'enjeu fondamental est la protection des habitats et des corridors écologiques. Il s'agit de mettre en place des mesures de gestion qui intègrent l'herpétofaune et ses besoins. Les milieux humides et les habitats thermophiles sont les principaux concernés par l'herpétofaune. Reptiles et amphibiens sont des indicateurs précieux de la qualité écologique de ces milieux. Certaines espèces sont utilisées dans de nombreux pays comme des indicateurs de qualité écologique. Leur statut de protection permet également de protéger des habitats ou micro-habitats fréquentés par d'autres espèces (insectes, micro-mammifères etc.) qui ne bénéficient pas forcément d'un statut de protection similaire et donc de protéger aussi ces espèces. Ils peuvent pourtant devenir les porte-drapeaux de politiques environnementales locales : restauration de zones humides, viticulture ou agriculture respectueuses de la biodiversité, création de haies, gestion des friches, urbanisation... Par leur statut de protection et leur écologie, leur prise en compte permet d'agir favorablement pour tout un cortège d'espèces.

Suivi des mesures de compensation

Pour notre association, la propriété est l'évitement de la destruction des milieux et espèces protégées. Si l'intérêt public majeur et l'absence de toute autre solution alternative sont réellement démontrés, les mesures de compensation doivent avoir un impact bénéfique réel sur les populations affectées et non être de pure forme. Une compensation ne doit pas se mesurer seulement en termes de surface mais aussi de fonctionnalité écologique, de connexion avec d'autres populations. BUFO peut accepter de proposer une analyse voire une expertise-conseil sur des mesures de compensations à condition que l'association juge ces mesures pertinentes pour les reptiles et amphibiens et que la séquence ERC ait été respectée. En tant qu'association, nous adoptons un regard indépendant et critique avec la liberté de ne plus participer à une action déjà engagée dès lors que les mesures proposées ou mises en place nous paraissent inadaptées. En aucun cas notre participation ne se substitue au travail des bureaux d'études.

Il est primordial de respecter la séquence éviter-réduire-compenser (ERC) en intégrant les reptiles et amphibiens même non menacés, ce qui n'est trop souvent pas le cas. **La protection des habitats existants reste notre priorité, les mesures de compensation sont considérées comme un « pis aller » car la destruction des populations est toujours une perte que les mesures de compensation ne peuvent rattraper que partiellement, voire pas du tout ou sur un long terme inadapté à l'urgence de protéger la biodiversité.**

Protéger les habitats et les corridors écologiques	Protéger les mares et les habitats thermophiles.
	Adopter des mesures de gestion prenant en compte l'herpétofaune.
L'herpétofaune comme élément majeur de la protection de la biodiversité	Valoriser les Reptiles et Amphibiens en tant qu'indicateurs de qualité écologique.
	Protéger certaines espèces permet aussi de protéger des habitats ou micro-habitats abritant d'autres espèces
Séquence ERC	Prioriser la conservation des habitats existants (éviter)

Vers une reconquête des habitats perdus

En plus de la préservation de l'existant, nous considérons qu'il est nécessaire et urgent de développer la restauration des habitats perdus et permettre leur reconquête par l'herpétofaune. Cette reconquête passe par la création de mares mais aussi d'habitats favorables aux amphibiens en phase terrestre, de haies, d'abris à reptiles... Les actions de renaturation et de création de mares ont fait leurs preuves en Alsace, notamment par le biais du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) ou du Plan régional d'actions en faveur des mares (PRAM). D'autres types de programmes peuvent être créés, notamment en faveur des reptiles, comme c'est le cas dans d'autres régions de France ou d'autres pays européens.

Il est important de se doter d'une démarche systémique afin d'éviter que les actions engagées ne nuisent à d'autres espèces en particulier des espèces protégées ou menacées, d'obtenir des habitats fonctionnels intégrant l'évolution de la pluviométrie liée au dérèglement climatique mais aussi d'étudier les effets bénéfiques de ces actions sur le cortège d'espèces qui accompagne les reptiles et amphibiens. Pour cela, BUFO s'engage dans une politique de formation des salariés et bénévoles visant à renforcer leurs compétences sur certains domaines complémentaires comme la pédologie, l'hydrologie, la botanique, la malacologie ou l'entomologie.

Reptiles et amphibiens des jardins

Les jardins en France représentent une superficie supérieure à celle des aires naturelles protégées. Ils sont comme des micro-réserves naturelles de grande valeur dans la protection de la nature de proximité et l'amélioration de la qualité environnementale des villes et villages. La biodiversité des jardins est souvent évoquée à travers les insectes pollinisateurs ou prédateurs, les oiseaux, les hérissons, mais les reptiles et amphibiens y sont peu associés, au contraire ils sont parfois vus comme indésirables. Des programmes mettant en valeur leur présence comme signes d'un jardin riche et sain seraient à développer.

Restaurer les habitats	Restauration et création de mares, d'habitats thermophiles.
Trames vertes et bleues	Prendre en compte l'écologie des Reptiles et Amphibiens.
Une approche globale	Connaître et intégrer la dynamique des milieux, la présence d'autres espèces.

Vers des actions locales pour des effets globaux...

Protéger et restaurer l'herpétofaune et ses habitats passent par des schémas régionaux comme la Trame Verte et Bleue (TVB), la création et la gestion des aires naturelles protégées qui permettent de protéger les « points chauds » de l'herpétofaune alsacienne. Nous voulons être partie prenante dans ces actions et y renforcer notre implication. **Toutefois, la nature de proximité, à l'échelle communale, intercommunale ou même individuelle (propriétaires de jardins, agriculteurs...) est fondamentale dans l'objectif de préservation et de reconquête de la biodiversité.** En effet, autant les espaces naturels protégés sont importants, autant il ne faut pas que les paysages hors de ces espaces deviennent des zones aseptisées et très pauvres en diversité biologique. L'existence de réserves naturelles ne doit pas devenir un prétexte pour légitimer la détérioration ou la destruction de la nature hors de ces zones. La biodiversité des villes et villages a beaucoup souffert de l'agriculture intensive et des politiques d'urbanisme basées sur les 3 « on » : béton, goudron, gazon. Or, la transition écologique et l'amélioration du cadre de vie en milieu rural comme urbain passent par une biodiversité riche et dynamique. Dans de nombreuses communes, les ceintures vertes, qui font également partie d'un paysage patrimonial, disparaissent et réduisent ainsi la qualité environnementale des villages. Il s'agit donc de valoriser ces espaces, de les protéger, les connecter entre eux et d'en créer de nouveaux. Nous devons renforcer ces actions à l'échelle locale par l'expertise écologique et la proposition d'actions concrètes de protection ou de restauration des habitats, et ce, en s'appuyant sur des initiatives locales ou sur la déclinaison locale de programmes régionaux ou nationaux.

Stratégie de création des aires protégées, gestion des aires naturelles protégées, réseau TVB	S'investir davantage dans les comités de gestion, être force d'expertise et de proposition.
L'échelle communale	Soutenir et accompagner les actions de protection en faveur de l'herpétofaune, des mares et des habitats thermophiles.
Les citoyens	Soutenir les actions en faveur des Reptiles et Amphibiens au jardin ou autres actions individuelles.

Vers une image positive des reptiles et amphibiens

Selon les enquêtes d'opinion menées par l'INSEE, la disparition de la faune ou de la flore inquiète de plus en plus les français, même si ce sujet reste minoritaire, en queue de peloton des autres thématiques comme le réchauffement climatique, la pollution de l'air ou de l'eau. **Il faut bien constater que la préservation de la biodiversité, et celle des reptiles et amphibiens en particulier, n'emporte pas toujours l'adhésion de la population. Elle peut être perçue comme une contrainte par les citoyens et les aménageurs du territoire. Certes, elle l'est du fait de la loi. Toutefois, elle constitue aussi une plus-value. Il est scientifiquement établi que l'herpétofaune apporte des services écosystémiques, qu'elle participe aussi à un cadre de vie sain. Passer de l'image de « sales bêtes inutiles » à « faune précieuse et fragile à préserver » est un défi qu'il nous faut relever même si c'est une tâche de très longue haleine.**

BUFO s'est investi dans la sensibilisation du grand public à travers ses sorties ou ses chantiers nature, ses stands de sensibilisation mais aussi ses animations auprès des scolaires. La lutte contre les préjugés qui pèsent sur les reptiles est la première étape, pas toujours évidente à atteindre car ils sont liés à des croyances très anciennes. Les propos sévères de Lacépède sur le crapaud au début du XIX^{ème} siècle reflètent encore une opinion commune : « Depuis toujours, l'opinion a flétri cet animal dégoûtant dont l'approche révolte tous les sens [...] Tout en est vilain, jusqu'à son nom. » Certes, les goûts et les couleurs ne se discutent pas, il ne s'agit pas de faire aimer de tous ces animaux, mais au moins de les faire respecter, faire reconnaître leur importance autant que d'autres animaux plus populaires et de briser la barrière du « à quoi ça sert ? ». C'est d'autant plus compliqué pour les serpents, qui sont parmi les animaux les plus haïs de notre civilisation. Il est pourtant encourageant de constater que d'autres mal-aimés - chauve-souris, loups - ont fini par trouver grâce aux yeux d'une partie croissante de la population. L'objectif final est une meilleure acceptation de leur protection voire une participation enthousiaste à cette protection. **Cette politique de sensibilisation s'appuie sur la vulgarisation et la médiation scientifique : rendre accessible des connaissances afin que les citoyens comprennent les enjeux de protection des reptiles et amphibiens et aient des outils pour agir à leur niveau.** Pour cela nous devons proposer des supports pédagogiques qui « parlent aux gens », en lien avec ce qu'ils voient au quotidien. En effet, présenter le Pélobate brun, espèce menacée en Alsace, est intéressant. Cependant, combien d'alsaciens ou d'alsaciennes en croisent dans leur quotidien ? Une microscopique minorité, essentiellement des naturalistes. En revanche, ils croisent régulièrement des serpents, des lézards, des grenouilles vertes ou des crapauds. L'expérience nous a montré que c'est sur ce type d'espèces que nous sommes interrogés et qu'il nous faut communiquer.

Il faut cependant admettre que l'éducation à l'environnement et la vulgarisation scientifique ont leurs limites. Trop souvent nous constatons que les personnes participant aux sorties nature ou venant vers nous aux stands sont déjà sensibles à la sauvegarde de la biodiversité, ils ont un à priori positif et sont animés par la curiosité. A l'inverse, les personnes ressentant une forte crainte de ces animaux, ne s'approcheront pas alors que c'est à eux aussi que nous voulons nous adresser. De plus, l'efficacité d'actions isolées et dispersées est faible. Cela nous demande beaucoup de temps, comme la proposition d'animations à des écoles qui ressemble parfois à des centaines de bouteilles jetées à la mer pour très peu de retours. L'objectif est donc de concentrer diverses actions de sensibilisation et d'animation sur un même territoire, une commune, une intercommunalité, un parc régional... de les associer à des actions concrètes menées sur ce même territoire : création d'une mare, d'une trame verte et bleue, de haies... C'est là aussi adopter une vision systémique des actions de protection et de restauration des habitats en y associant des actions de sensibilisation et de participation citoyennes afin de renforcer l'ensemble.

La sensibilisation des acteurs de l'aménagement du territoire (élus locaux, agriculteurs...) mais aussi gestionnaires (ONF, Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), animateurs Natura 2000) à la prise en compte des reptiles et amphibiens est primordiale, et nous sommes déjà sollicités par certains d'entre eux. Cette sensibilisation et cet appui technique et

Autour d'une mare...

Dans un village alsacien une mare est créée. Ce projet est porté par le conseil municipal, les propriétaires de terrains, en association avec BUFO et financé par ses partenaires. Ce projet, étalé parfois sur plusieurs années, peut rester confidentiel, « entre spécialistes » des milieux humides et de l'aménagement du territoire. Mais il peut aussi être valorisé par des sorties sur le site avec les habitants, des animations dans les écoles, des conférences, une participation des habitants sous forme de chantier nature, de suivi du site...

scientifique doivent être élargis notamment vers les élus locaux. Il ne s'agit pas que de rappeler leurs obligations légales, mais surtout de valoriser leurs initiatives en faveur de l'herpétofaune, de leur proposer des solutions pour une cohabitation harmonieuse avec cette faune. Ce concept de cohabitation est également porté par le pôle médiation faune sauvage qui doit être développé.

Concentrer les actions de sensibilisation	Faire des actions de sensibilisation, notamment l'animation scolaire, un complément d'autres actions menées à l'échelle communale ou intercommunale (suivis de population, création de mares...)
Diversifier et développer les outils de sensibilisation	Lancer des campagnes médiatiques
Formations techniques	Editer de nouvelles plaquettes, développer l'attractivité des stands, du site internet
	Former, sensibiliser et diffuser les connaissances auprès de l'ONF, l'OFB, les Brigades vertes, les élus, les étudiants...

Vers une meilleure connaissance...

Malgré les progrès en matière de connaissances herpétologiques, des pans entiers de l'écologie des reptiles et amphibiens restent mal connus. Ces lacunes peuvent limiter l'efficacité des mesures de protection. La recherche scientifique est un outil indispensable pour apporter des solutions concrètes et efficaces.

BUFO considère comme prioritaires les études permettant de mieux connaître :

- les habitats terrestres des amphibiens, des domaines vitaux et des capacités de déplacement des reptiles,
- les impacts des infrastructures humaines (routes, éclairages publics...) sur les populations,
- les caractéristiques écologiques et la fonctionnalité des habitats en adoptant une démarche systémique afin de proposer des actions de restauration des milieux qui prennent en compte également l'entomofaune, la flore...
- les liens notamment génétiques entre populations permettant notamment de dessiner des trames vertes et bleues cohérentes et efficaces ou de repérer les populations isolées,
- les maladies exogènes et l'évolution des populations des espèces exotiques envahissantes et leurs impacts,
- le déclin des populations à court ou long terme, y compris des espèces communes, par le biais de protocoles spécifiques, ainsi que le suivi des mesures de restauration ou création d'habitats,
- les impacts du réchauffement climatique sur la phénologie, la répartition des espèces et l'état de leurs habitats.

Suivis temporels...

BUFO a participé à l'élaboration et la mise en œuvre de OGEB pour le Sonneur à vente jaune, le Triton crêté, la Vipère aspic et le Lézard à deux raies. D'autres protocoles (POP amphibiens, POP reptiles, suivis des reptiles des jardins) existent ou peuvent être élaborés permettant de mesurer l'état et l'évolution des populations d'espèces quasi menacées ou certaines espèces communes. Les compétences des chargés d'études de l'association sont à même de proposer des protocoles innovants adaptés aux particularités locales.

L'inventaire de l'herpétofaune alsacienne a toujours été un des objectifs principaux de l'association, objectif que nous avons rempli. Mais il doit sans cesse être affiné et renouvelé afin de mieux cerner l'évolution de la biogéographie des reptiles et amphibiens et celle des populations. Les producteurs de données ne sont pas que des bénévoles de BUFO : ce sont des naturalistes de tous horizons, mais aussi des bureaux d'études, des agents de l'ONF...

Améliorer les connaissances	Mieux connaître l'état des populations, les liens entre elles, les menaces...
	Etudier pour protéger concrètement.
	Créer des liens avec les organismes de recherche
Données naturalistes	Poursuivre la collecte de données, y associer nos partenaires.

Vers une meilleure valorisation des connaissances

Toutes ces données permettent une analyse à l'échelle régionale de l'état de l'herpétofaune alsacienne. Mais aussi une analyse très localisée. Nous proposons cette expertise, à travers les synthèses bibliographiques et autres outils d'interprétation des données brutes, afin que les scientifiques, aménageurs et gestionnaires puissent comprendre les populations qui vivent sur un territoire déterminé, leur écologie, les menaces éventuelles, les études nécessaires à mener...

Le partage des connaissances passe également par la publication d'articles scientifiques, d'ouvrages, de cahiers techniques et autres supports de vulgarisation. Ces publications, qu'elles s'adressent aux experts ou au grand public, doivent avoir

pour objectif d’alerter sur la fragilité des populations de reptiles et amphibiens, de mieux connaître leur répartition et leur écologie dans le but de les protéger et d’améliorer les actions de gestion, de conservation et de restauration des milieux. Nous concevons la connaissance scientifique comme une richesse à partager et à rendre accessible.

Il nous faut développer les publications scientifiques en permettant aux salariés et bénévoles d’avoir du temps et des moyens pour les rédiger. Ces publications scientifiques, si elles peuvent avoir pour sujet la recherche fondamentale pour améliorer les connaissances herpétologiques, doivent surtout être des supports pour étayer des mesures concrètes de protection ou de restauration d’habitats.

Nous devons également améliorer nos outils comme les cahiers techniques et guides d’identification à l’intention des naturalistes de tous niveaux ou des simples curieux d’herpétologie.

Notre association veut partager ses connaissances et son expérience aux autres associations ou gestionnaires. Il s’agit d’apprendre les uns des autres et d’exporter notre savoir-faire. Mais le lien avec d’autres associations, d’Alsace et du Grand Est permet aussi de mener une réflexion globale sur les actions d’étude et de protection des reptiles et amphibiens de prendre du recul sur le quotidien.

Exploiter et interpréter les données herpétologiques	Proposer une expertise-conseil pour les aménageurs et gestionnaires du territoire.
Diffuser les connaissances	Publier des articles scientifiques.
	Publier des ouvrages, outils d’identification et de connaissance.
Partager et réfléchir avec nos partenaires	Prendre du recul sur le quotidien et réfléchir à nos actions de manière globale.
	Coopérer à l’étude et la protection des reptiles et Amphibiens dans le Grand Est, la France et au-delà.

Vers un bénévolat actif...

BUFO compte des naturalistes chevronnés comme des personnes adhérant pour soutenir notre association sans souhaiter y participer activement. Beaucoup sont demandeurs de formations à l’herpétologie et l’association doit développer les formations théoriques et pratiques sur le terrain. Elle doit aussi améliorer sa communication interne pour que les membres soient pleinement associés à son projet et à ses activités. Cela passe par le renforcement de groupes sectoriels (nord, centre et sud), la participation aux actions de l’association et l’investissement dans la vie associative. **L’objectif étant de créer un réseau structuré d’herpétologistes amateurs.**

Le réseau des naturalistes est la cheville ouvrière de notre base de données et par conséquent, de l’amélioration des connaissances herpétologiques. La force des naturalistes amateurs est leur nombre et leur répartition sur l’ensemble de l’Alsace même si elle est parfois inégale. En plus d’une meilleure coordination et formation de ces naturalistes, ce réseau est également un réseau de vigilance à développer dans le but d’alerter sur d’éventuelles destructions ou projets qui pourraient impacter les populations de reptiles et amphibiens.

Aucune donnée n’est inutile.

Beaucoup de naturalistes ont tendance à prospecter des secteurs où ils sont sûr de voir des espèces, et notamment des espèces rares, et ce pour le plaisir de la « belle observation ». Toutefois, certaines zones ou espèces sont oubliées. Ce manque de données pose des difficultés lorsque BUFO doit alerter ou émettre un avis sur des projets locaux ou des atteintes aux habitats. Orienter les prospections vers certains habitats ou certaines espèces est donc une priorité relayée notamment par les enquêtes annuelles. Il s’agit aussi d’intégrer une forme de « prospection préventive » en visant des habitats potentiellement menacés ou sur des sites peu prisés d’ordinaire (en dehors des zones naturelles protégées, etc.)

L’association doit également s’enrichir des compétences multiples de ses membres, pas seulement en herpétologie mais aussi en informatique, en organisation d’événements, en droit de l’environnement, des associations, du travail, en comptabilité sans oublier les compétences artistiques et tout simplement relationnelles. Tout cela se faisant autour des notions de lien social et de convivialité.

L’organisation interne de l’association, c’est à dire le fonctionnement des organes de décision et leur lien avec les bénévoles et salariés, doit permettre la réalisation de ce projet et une prise de décision efficace et cohérente.

Mobiliser et structurer le réseau bénévole	Organiser des formations à l'herpétologie
	Concentrer les efforts de prospection sur des zones ou des espèces peu observées.
	Donner du sens à la collecte de données.
Développer et valoriser la vie associative	Faire appel aux compétences multiples des bénévoles.
	Associer les bénévoles à des actions d'étude et de protection.
	Valoriser l'implication des bénévoles actifs

Vers un développement de l'équipe salariée :

L'association est forte de 6 salariés. Ses effectifs ont doublé en quelques années obligeant à un travail de fond pour améliorer leur activité. Les salariés sont des acteurs essentiels de la vie de BUFO. Ils sont en lien avec les bénévoles et sont associés à l'élaboration comme à la mise en œuvre du projet associatif. Cette mise en œuvre constitue un objectif professionnel en tant qu'enjeux structurants de l'association.

Le développement de l'équipe salariée passe notamment par la sécurisation financière de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail. Nous devons nous doter de nouveaux bureaux, c'est un objectif prioritaire. L'accroissement des effectifs salariés, la complexité et la part croissante de la gestion administrative et financière de l'association posent la question de la répartition des tâches entre l'encadrement salarié et bénévole.

La formation des salariés et le développement de leurs compétences tant scientifiques et techniques que dans la gestion administrative et financière sont une priorité dans les plans de développement des compétences et constituent un enjeu structurant.

Il est également nécessaire de pouvoir dégager du temps salarié et des moyens pour appuyer les projets portés par des bénévoles : pôle médiation faune sauvage, formations, animation du réseau bénévole, études de terrain, rédaction d'articles scientifiques ou autres actions en accord avec le projet de l'association.

Nous avons fait le choix de recruter des chargés d'études, du personnel hautement qualifié afin de répondre aux exigences de qualité de nos travaux. BUFO fait aussi le choix de valoriser comme il se doit le travail des salariés et de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions, matérielles et financières. Outre l'élaboration d'un projet associatif motivant et la qualité des liens humains entre les bénévoles et les salariés, il est impératif de mettre en place des conditions pour le bien-être au travail des salariés et la stabilité des effectifs. Nous considérons que les valeurs humaines qui font l'esprit associatif doivent aussi bénéficier aux salariés.

Améliorer les conditions de travail.	Permettre un cadre de travail optimal.
	Favoriser l'écoute et le dialogue entre salariés et dirigeants.
Structurer l'équipe salariée et le lien avec les bénévoles	Adapter les missions aux besoins de l'association.
	Instaurer une relation constructive et efficace avec les bénévoles.

Vers un modèle économique solide et diversifié

L'association doit se doter d'un modèle économique qui lui permette non seulement de fonctionner de manière pérenne mais aussi de mettre en œuvre de nouveaux projets dont elle serait conceptrice et artisanne, donc de gagner en indépendance.

Pour cela, l'association sollicitera prioritairement des subventions publiques, répondra à des appels à projets, fera appel à la générosité du public ou au mécénat dans le cadre défini par la loi. Le recours à des financements sous forme de prestation doit être limité autant que faire se peut.

Toutefois, la question éthique se pose : pouvons-nous accepter des financements de fondations, entreprises ou autres financeurs privés dont les activités ne sont pas en accord avec la préservation de l'environnement ? Il convient de prendre des décisions sans a priori. Une position rigide qui nous pousserait à rejeter tout financement venant de personnes morales n'étant pas totalement vertueuses d'un point de vue écologique nous desservirait tant sur le plan financier que dans une démarche d'ouverture vers des efforts sincères en faveur de la biodiversité. Nul n'est totalement vertueux, BUFO non plus et nous devons nous aussi fournir des efforts sur le plan du bilan carbone ou de l'impact écologique. Il s'agit de juger l'impact réel et positif sur un habitat, une espèce, une action de sensibilisation et s'il ne s'agit que d'une action de « blanchiment écologique » dont les reptiles et amphibiens ne bénéficient pas réellement. Quant à la politique liée à l'échange de données ou la fourniture d'une analyse facturée des données herpétologiques, nous avons fait le choix de

procéder à des échanges ou fournitures de données gracieuses dans le cas où il s'agit de pures actions d'étude ou d'inventaire de l'herpétofaune, quel que soit le destinataire. Dès lors où il s'agit d'un projet mettant en œuvre une séquence ERC, une analyse des données par nos soins sous forme de synthèse bibliographique est nécessaire.

Un modèle économique au service du projet associatif	Améliorer la recherche de financements permettant de mener à bien des projets.
	Améliorer nos compétences en gestion financière.
Une approche critique mais sans à priori des propositions de coopération.	Permettre une prise de décision objective axée sur l'impact pour les populations de Reptiles et Amphibiens.
	Développer une approche motivée par la démarche scientifique.

Vers un renforcement des liens inter-associatifs

La plupart des associations alsaciennes d'étude et de protection de la nature coopèrent et nourrissent des liens amicaux. Ces liens doivent perdurer et se renforcer. La mise en concurrence des associations dessert nos objectifs d'étude et de protection de la nature, pire elles peuvent être un moyen de diviser le milieu associatif et de l'affaiblir. Dans une optique d'améliorer les données naturalistes et leur valorisation, il est impératif de renforcer nos liens avec ODONAT Grand-Est et de participer activement à la vie fédérale. De même avec Alsace Nature dans notre démarche de protection de la nature et d'un certain militantisme partagé. Si BUFO n'a pas les moyens de mener des actions juridiques comme le fait Alsace Nature, nous pouvons en être solidaires si cela implique l'herpétofaune et apporter notre expertise pour soutenir les actions de la fédération. Nous devons également développer un réseau de vigilance sur les projets d'aménagements du territoire que nous considérons néfastes ou les destruction d'habitats.

BUFO doit également se faire connaître comme appui technique et scientifique aux actions locales de défense de l'environnement menées par des collectifs citoyens ou des associations locales. Il faut toutefois que ces actions ne soient pas une défense des seuls intérêts particuliers et limités qui ne prendraient pas en compte l'intérêt supérieur de la protection de la biodiversité à l'échelle régionale.

Coopération avec les autres associations d'étude et de protection de la nature	S'impliquer dans la vie fédérale (Alsace Nature, ODONAT, ARIENA..)
	Créer des liens de coopération avec d'autres associations.
Dynamiser l'herpétologie française.	Renforcer les liens avec les associations du Grand Est et d'ailleurs dans un but de partage et de coopération.

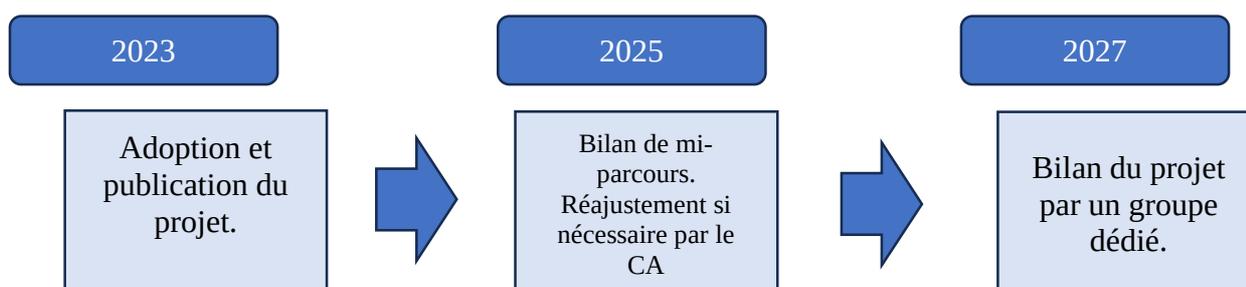
Pourquoi ? Comment ? Avec qui ?

Pourquoi ?	Urgence à stopper le déclin de la biodiversité et lui permettre de reconquérir les territoires perdus.	
	Listes rouges, rapports IPBES, COP15 de Montréal, Stratégie Nationale Biodiversité.	Evolution de la société en faveur de la protection de la nature.
	57 % des reptiles et amphibiens sont menacés ou quasi menacés dans le Grand Est. Populations qui déclinent, y compris d'espèces communes.	
	Espèces protégées mais souvent oubliées, négligées. Populations sensibles à la dégradation, fragmentation des habitats. Font partie du patrimoine naturel. Indicateurs de qualité écologie et permettant la protection d'habitats spécifiques parfois négligés.	
Projet associatif de BUFO		
Objectifs	<p>Intégrer les reptiles et amphibiens aux actions de protection de la nature. Mieux les connaître : habitats terrestres des amphibiens, état des populations d'espèces quasi menacées ou communes, écologie des reptiles... Mieux les protéger : Sauvegarder et restaurer les habitats, les corridors écologiques, adapter les mesures de gestion des espaces naturels. Mieux les respecter : lutter contre les préjugés, valoriser la préservation des reptiles et amphibiens.</p>	
Les actions	Produire, gérer, analyser et valoriser les données herpétologiques.	
	Proposer une expertise herpétologique dans la gestion et la restauration des habitats.	
	Structurer le réseau des naturalistes.	
	Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire et le grand public à la protection de l'herpétofaune.	
Avec qui ?	Autres associations, fédérations.	Aménageurs du territoire et gestionnaires des espaces naturels.
	Partenaires/financeurs : DREAL, AERM, CeA, Région, secteur privé...	Bénévoles, naturalistes, citoyens.

Plan d'actions 2023-2027

Malgré l'ampleur de la tâche et la multitude de projets et d'actions possibles énumérées jusqu'ici, le plan d'actions se veut réaliste. Il se concentre sur certaines priorités et projets à réaliser d'ici 2027 ce qui n'empêche évidemment pas, si le temps et les moyens le permettent, de mettre en œuvre des actions supplémentaires.

Durée et évaluation :



Chaque année : mise en place d'une feuille de route par le Conseil d'Administration

Axe 1 : Produire, gérer, analyser et valoriser les données herpétologiques :

La base de données herpétologique d'Alsace, sans cesse complétée par les salariés et les naturalistes, est un outil fondamental pour la mise en place de politiques publiques et de territoire en faveur de l'étude et la protection des Reptiles et Amphibiens, ainsi que pour la recherche scientifique. Depuis plus de 25 ans, la production de connaissances sur la répartition des reptiles et amphibiens est une des missions majeures de BUFO, pour laquelle nous sommes reconnus et sollicités. Il ne s'agit pas que de recueillir des données brutes, mais aussi de proposer leur analyse, leur contextualisation et de souligner leur importance pour la protection de l'herpétofaune.

Actions à mener :

- 1-1 : Soutenir la production de publications scientifiques rédigées par les bénévoles ou les salariés.
- 1-2 : Publier une série de « monographies de l'herpétofaune d'Alsace », sous forme de publications dotées d'un ISSN et d'un dépôt légal, qui synthétiseraient nos connaissances en biogéographie, écologie, menaces et protection des Reptiles et Amphibiens d'Alsace. Chaque numéro correspondrait à une espèce ou un sujet général (biogéographie, taxinomie...). Ces monographies permettraient d'étaler sur plusieurs années (au moins 8 ans) la mise à jour de l'« atlas de répartition des Reptiles et Amphibiens d'Alsace » publié en 2010, sur un support numérique et imprimé, accessible à tous et pouvant être régulièrement mis à jour (cartes, nouvelles connaissances...) sans nécessiter la réédition d'un ouvrage entier.
- 1-3 : Définir en quoi les friches sont des milieux à protéger et développer des protocoles de références pour les inventaires herpétologiques des friches en s'appuyant sur la bibliographie, les données mais aussi une expérimentation sur des sites « pilotes ».
- 1-4 : Renforcer les compétences pluridisciplinaires des salariés autour des diagnostics systémiques et de méthodes de création de mares qui permettraient d'améliorer la fonctionnalité des mares pour l'ensemble de la biodiversité.

- 1-5 : Développer l'implication de BUFO dans les projets de définition des trames vertes et bleues, notamment pour les zones humides et les habitats thermophiles comme les collines sous-vosgiennes sur la base du travail effectué à Ribeauvillé.
- 1-6 : Mettre en place des programmes de suivi des populations Grenouilles rouses et agiles ainsi que de la Rainette arboricole.
- 1-7 : Mettre en place des programmes de suivi des populations de Lézard des souches et de la Coronelle lisse.

Actions	2023	2024	2025	2026	2027
1-1	Définition des articles à publier et du temps salarié nécessaire.	Rédaction et publication d'au moins 3 articles.			
1-2		Publication du volume 1.	Publication du volume 2.	Publication du volume 3.	Publication du volume 4.
1-3		Définition des axes d'étude et méthodologie. Recherche de sites d'expérimentation.	Lancement d'une expérimentation de protocoles sur quelques sites (en 2024 si possible).	Publication d'un cahier technique « Herpétofaune des friches : méthodes d'inventaire et conservation ».	
1-4		Plan de développement des compétences : chaque chargé d'études suivra au moins une formation sur les thèmes suivants : pédologie, invertébrés aquatiques, botanique (plantes de milieux humides).			
			Développer un projet TVB sur les collines sèches sous-vosgiennes		
1-6			Mise en place d'un suivi rainette arboricole	Mise en place d'un suivi Grenouille rousse/agile	
1-7				Mise en place d'un suivi Lézard des souches	Mise en place d'un suivi Coronelle lisse

Axe 2 : Proposer une expertise herpétologique dans la gestion et la restauration des habitats.

Accompagner les opérations des aménageurs ou gestionnaires d'espaces favorables à l'herpétofaune ainsi que la protection de la biodiversité face aux projets menaçant les populations de Reptiles et Amphibiens en partenariat avec les autres associations et fédérations d'étude et de protection de la nature.

- 2-1 : Soutenir la création et la restauration des mares en développant les programmes GERPLAN et PRAM.
- 2-2 : Proposer une coordination des différentes associations et organismes qui étudient, restaurent ou créent des mares, notamment des liens avec le LIFE Mares, les projets TVB...
- 2-3 : Développer des partenariats avec des associations et organismes œuvrant à la création ou à la gestion des haies pour que les conditions favorables à l'herpétofaune soient intégrées dans leurs pratiques (maintien d'une bande herbeuse, préservation de la strate inférieure des haies, création d'abris à reptiles...)
- 2-4 : Organiser en interne et en lien avec des associations comme Alsace Nature une veille sur les projets impactant et les actes de destructions d'habitats. Il s'agit de structurer un réseau de bénévoles et salariés qui étudiera les révisions de PLUI, demandes de dérogation pour destruction d'espèces protégées et autres projets. Cela doit permettre d'analyser en amont et d'apporter des alternatives cohérentes avec la réalité du terrain, voire donner au Conseil d'Administration les moyens de lutter ou de s'associer à des recours administratifs ou juridiques à l'encontre de projets destructeurs.
- 2-5 : S'investir dans les comités de gestion et de suivis des espaces naturels protégés : Comités de gestion des RNN, RNR, suivis des APPB....

Actions	2023	2024	2025	2026	2027
2-2		Mettre en place un comité inter-associatif « mares ».			
2-3		Rédaction d'un livret de « bonnes pratiques » autour de la création et la gestion des haies en partenariat avec d'autres associations.			

Axe 3 : Structurer le réseau des naturalistes.

Les naturalistes bénévoles sont des acteurs fondamentaux dans le développement de l'herpétologie et la protection des Reptiles et Amphibiens, et bien entendu, de la vie associative. Il est nécessaire de former et structurer ce réseau afin de donner du sens aux actions des bénévoles en valorisant leurs apports à la connaissance et à la protection. Pour cela, il est nécessaire de développer une mission salariée sur la coordination et le suivi des actions bénévoles.

- 3-1 : Organiser des formations à l'adresse des membres, débutants en herpétologie ou souhaitant se perfectionner.
- 3-2 : Structurer le réseau des naturalistes pour mener des inventaires et suivis ciblés. Fournir aux membres des outils individuels pour orienter les inventaires et suivis sur des secteurs définis à une échelle réduite (communale, maille 10x10 km...) : diffusion personnalisée de cartes sur l'état des données dans un secteur précis et propositions d'orientations des efforts de prospection sur un taxon, un type d'habitats, une commune...
- 3-3 : Organiser et dynamiser les groupes sectoriels afin de créer un lien de proximité avec les naturalistes.
- 3-4 : Améliorer la participation aux enquêtes annuelles. Ces enquêtes porteront sur deux thématiques : un Reptile et un Amphibien, ou un Amphibien et un type de milieu (ex : les friches). Le choix des espèces se fera en fonction des thèmes choisis pour les monographies dont la publication est prévue l'année suivante.

Actions	2023	2024	2025	2026	2027
3-1	Proposer un week-end de formation « débutants » tous les ans. Proposer chaque année des séances de formation thématiques selon les besoins des naturalistes contributeurs réguliers à faune-alsace.				
3-2	Proposer individuellement des outils et projets d'inventaires et de suivis aux membres volontaires.	Mettre en place les actions individuelles d'inventaires et de suivis. Diffuser une carte interactive des mailles à données manquantes sur toute l'Alsace.			
3-3	Mettre en place une coordination entre animateurs des groupes sectoriels pour définir un programme commun. Mettre en place un rendez-vous en fin d'année pour échanger sur les besoins des bénévoles et projets à mener.				
3-4	Réflexion sur le système des enquêtes annuelles et sur la création d'équipes bénévoles s'y impliquant.				

Axe 4 : Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire et le grand public à la protection de l'herpétofaune.

La politique de sensibilisation doit expliquer la valeur ajoutée que constituent la présence des Reptiles et Amphibiens et la protection de leurs habitats : indicateurs de qualité environnementale, protection d'habitats bénéficiant à d'autres espèces, bonne gestion de l'eau et des zones humides, mise en valeur du patrimoine naturel ou bâti (murs en pierres sèches)... Il s'agit de proposer à des communes ou intercommunalités tout un éventail d'actions complémentaires : protection, restauration ou création d'habitats, participation citoyenne, animations... et d'éviter

des actions dispersées, chronophages et peu efficaces. En se focalisant sur un même territoire, les actions entreprises sont valorisées auprès de la population, des médias, et permettent aux habitants d'être acteurs de la protection de la nature.

- 4-1 : Mettre en lien les actions de sensibilisation et d'animation grand public ou scolaires avec des actions locales de protection ou restauration d'habitats (mares, haies, friches...) afin de rendre nos actions complémentaires sur un même territoire, chercher l'adhésion et la participation active des habitants et valoriser les initiatives locales.
- 4-2 : Créer des liens avec les municipalités et intercommunalités pour montrer BUFO comme étant un partenaire privilégié dans leurs projets de création de mares, de haies, préservation de friches, de trames vertes et bleues mais aussi dans les éventuels conflits liés à la cohabitation entre habitants et herpétofaune (médiation faune-sauvage).
- 4-3 : Focaliser notre discours de sensibilisation sur la lutte contre les préjugés, l'apport de la préservation de l'herpétofaune à la biodiversité et au cadre de vie, la connaissance des espèces courantes.
- 4-4 : Réorganiser la partie « ressources » du site internet avec une page regroupant des ressources « grand public » incluant de petits articles généralistes (version PDF de nos plaquettes, vidéos, ouvrages en vente...) et une page « experts » s'adressant aux naturalistes avec des outils d'identification, études menées, bibliographies...
- 4-5 : Structurer le pôle médiation faune-sauvage : trouver des bénévoles relais qui pourraient apporter des renseignements sur une situation voire intervenir dans un secteur donné, définir clairement les rôles de chacun, les missions qui concernent BUFO ou celles qui ne nous concernent pas...
- 4-6 : Renforcer notre présence dans les médias : les informer de nos actions, mettre en place des campagnes médiatiques à thème faisant connaître nos actions ou un discours que nous voulons diffuser.

Actions	2023	2024	2025	2026	2027
4-1	Définir les priorités en termes d'animations par les salariés et VSC.	Proposer aux communes et autres partenaires avec qui des projets d'étude ou de restauration d'habitats sont ou ont été menés et leur proposer une valorisation de ces actions par l'intermédiaire des animations grand public ou scolaires.			
4-2	Réflexion sur une campagne visant à faire connaître BUFO auprès des maires.	Lancement de la campagne. Bilan de la campagne afin de dresser une cartographie des communes qui se sont intéressées à notre démarche.	Retour vers les communes identifiées pour proposer des projets.		
4-3	Réalisation de la plaquette « serpents d'Alsace »	Réactualisation de la plaquette « Sonneur à ventre jaune » (financement PNA)	Réalisation d'un livret « reptiles et amphibiens au jardin » et d'un document en ligne plus complet.	Réalisation d'une plaquette « les crapauds d'Alsace »	Réalisation d'une plaquette « tritons et salamandre »
4-4		Réorganisation de la page ressources	Apport de contenus (nouveaux ou issus des contenus facebook, plaquettes...)		
4-5	Mise en place d'un protocole de fonctionnement du pôle MFS		Evaluation du protocole, mise à jour.		
4-6	Lancement d'une campagne médiatique sur la protection des reptiles		Lancement d'une campagne médiatique « reptiles et amphibiens au jardin »		Lancement d'une campagne médiatique sur les haies et les friches

Remerciements :

Aux membres du groupe de travail : Fanny GOSSELIN (Responsable de coordination de projets), Aurélie BERNA (Chargée d'études et de l'animation), Murielle MERTZ (Assistante administrative), Jean BARBERY (Vice-président), Frédéric PETITPRETZ (Trésorier), Lisa THIRIET (Secrétaire), Jacques THIRIET (Secrétaire adjoint), Jean-Sébastien CARTERON (Administrateur), Christian DRONNEAU (Administrateur), Delphine LACUISSE (Administratrice), Thomas ALTHERR (Membre), Sandrine FARNY (Membre), Manon AUBERT (Membre).

A Claire WOLFF (Alsace Active) et Frédéric SOUBEYRAN (Chantier Mobelee)

Rédaction : Vincent NOËL, président.

